

la Nizonne

naturellement

Vallée de la Nizonne : Site Natura 2000

- **Nom** : Vallée de la Nizonne (site n° FR7200663)
- **Régions** : Aquitaine et Poitou-Charentes
- **Départements** : Dordogne (16 communes) et Charente (8 communes)
- **Superficie** : 3240 ha
- **Validation du Document d'objectifs par le Comité de pilotage** : 31 mars 2005
- **Animateur du Document d'objectifs** : Parc naturel régional Périgord-Limousin

Une mosaïque de milieux naturels...

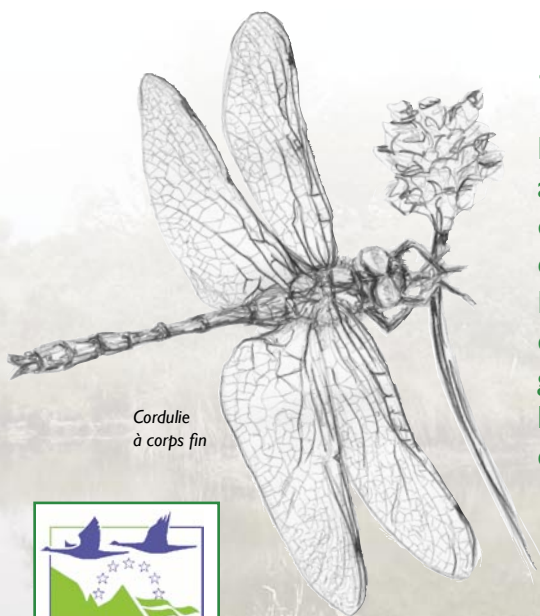
Depuis sa source à Sceau-Saint-Angel jusqu'à sa confluence avec la Dronne, la Nizonne offre une grande variété de paysages. En amont, sur le territoire du Parc, les prairies vouées à l'élevage occupent une place importante dans le fond de la vallée étroite et encadrée de coteaux calcaires. Elles forment avec les boisements et plus rarement les roselières et les bas-marais une véritable mosaïque de milieux humides d'une très grande richesse écologique.

Progressivement, la Nizonne, que l'on appelle Lizonne après sa confluence avec la Belle, s'élargit et se divise en bras multiples. Il y a environ 10.000 ans, l'enneigement de surface presque permanent a favorisé le développement de tourbières, exploitées jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle. Les grandes cultures forment aujourd'hui l'essentiel du paysage sur cette partie en aval de la vallée.

Malgré cette apparente disparité, la vallée de la Nizonne constitue un seul et même ensemble pour les espèces qui y vivent comme la Loutre ou encore le très rare Vison d'Europe.

... des richesses à préserver

La Vallée de la Nizonne abrite au total 14 habitats naturels et 20 espèces animales d'intérêt européen. Natura 2000 vise à assurer la conservation de ce patrimoine remarquable tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles au niveau local. Dans la vallée de la Nizonne, la réussite de ces objectifs passe par la protection quantitative et qualitative de la ressource en eau, l'adaptation des pratiques de gestion de l'espace, le maintien d'activités telles que l'élevage extensif, la lutte contre la déprise agricole et la préservation des milieux contre le changement d'utilisation.



Cordulia
à corps fin

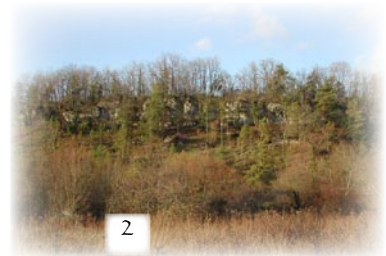




5



3



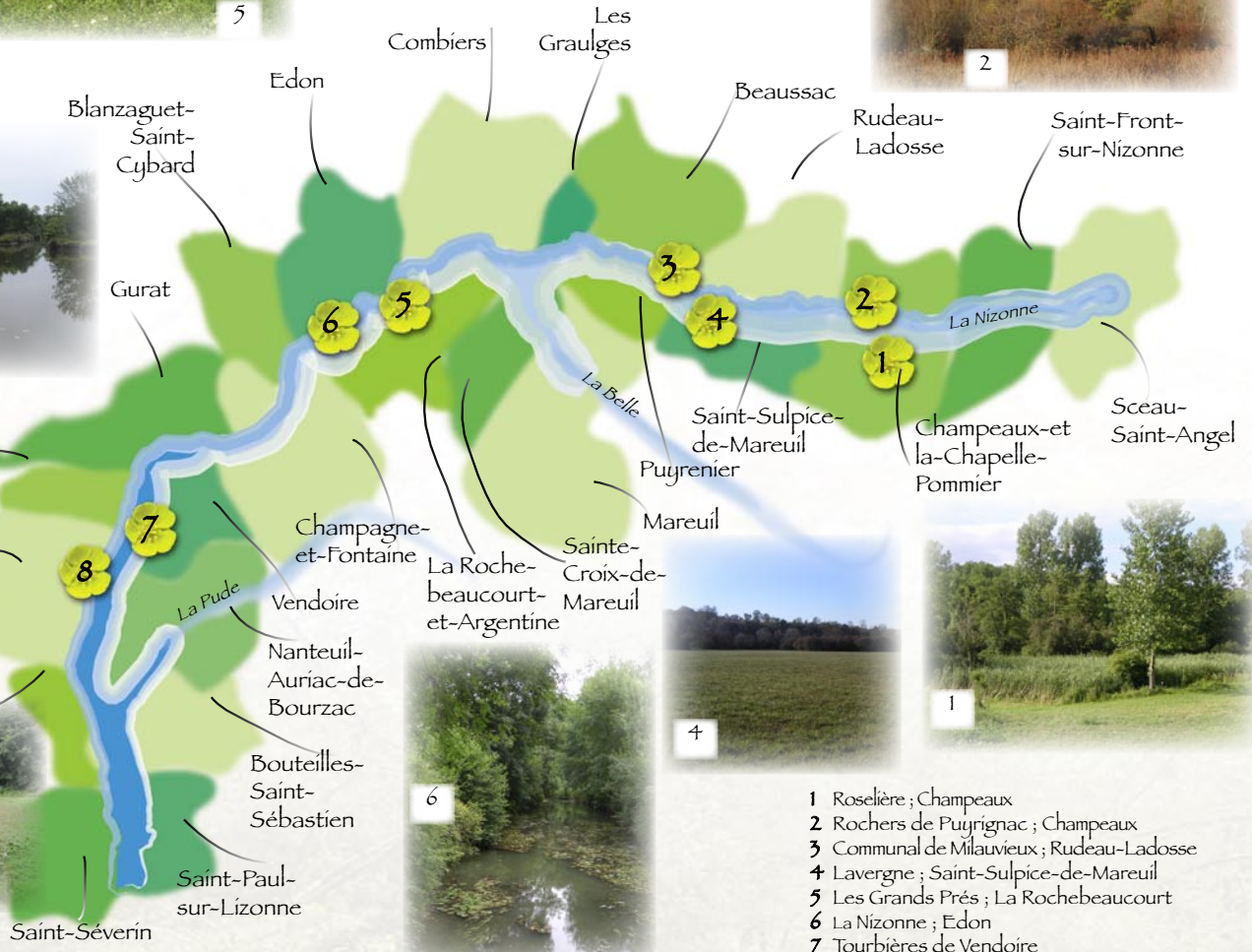
2



7



8



- 1 Roselière ; Champeaux
- 2 Rochers de Puyrignac ; Champeaux
- 3 Communal de Milauvieux ; Rudeau-Ladosse
- 4 Lavergne ; Saint-Sulpice-de-Mareuil
- 5 Les Grands Prés ; La Rochebeaucourt
- 6 La Nizonne ; Edon
- 7 Tourbières de Vendôire
- 8 Tourbières de la Lizonne ; Salles-Lavalette

Site Naturel des Tourbières de Vendôire

Gérées en partenariat par la Communauté de communes du Verteilacois, les propriétaires et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine, les tourbières de Vendôire, témoins de l'activité passée d'extraction de la tourbe dans la vallée de la Nizonne, constituent aujourd'hui un site de grande importance pour la faune, notamment les insectes. Visite libre ou accompagnée de la Maison des tourbières et de son sentier de découverte de 10h à 18h de mai à septembre (sur rendez-vous en dehors de cette période).

Renseignements : Communauté de communes du Verteilacois, avenue d'Aquitaine, 24320 Verteillac, tél. : 05 53 91 38 45

20 espèces d'intérêt communautaire

- **2 espèces de mammifères carnivores :** le Vison d'Europe* et la Loutre d'Europe.
- **8 espèces de chauves-souris :** le Grand et le Petit Rhinolophe, la Barbastelle, le Minoptère de Schreibers, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées, le Petit et le Grand Murin.
- **1 espèce de reptile :** la Cistude d'Europe.
- **2 espèces de poissons :** la Lamproie de Planer et le Chabot.
- **3 espèces de libellules :** l'Agriion de Mercure, le Gomphe de Graslin et la Cordulie à corps fin.
- **4 espèces de papillons :** le Fadet des Laïches ou Cédipe, le Damier de la Succise, l'Azuré de la Sanguisorbe, le Cuivré des marais.

* Espèce prioritaire : espèce en danger de disparition sur le territoire de l'Union Européenne qui porte une responsabilité particulière pour sa conservation.

14 habitats d'intérêt communautaire

- **3 habitats aquatiques :** végétation benthique à Characées, végétation des plans d'eaux naturels, végétation flottante de renoncules des rivières.
- **5 habitats de zones humides ouvertes :** tourbières basses alcalines, marais alcalins à Marisque*, prairies humides à Molinie, prairies maigres de fauche et mégaphorbiaies.
- **5 habitats liés aux coteaux :** pelouses calcaires*, végétation des dalles rocheuses*, formations à Genévriers et à Buis, grottes non touristiques.
- **1 habitat forestier :** boisement d'Aulnes et de Frênes*.

* Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire de l'Union Européenne qui porte une responsabilité particulière pour leur conservation.

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à contacter Guy-Noël GROSSET, animateur du site "Vallée de la Nizonne"
Parc naturel régional Périgord-Limousin
Tél. : 05 53 60 34 65
gn.grosset@pnrpl.com / info@pnrpl.com
www.parc-naturel-perigord-limousin.fr

Autres sources d'informations
• **Directions Régionales de l'Environnement d'Aquitaine et de Poitou-Charentes**
<http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/>
<http://www.diren-poitou-charentes.fr/>
• **Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable**
<http://www.natura2000.fr/>

